

Date de délivrance : 10.11.2017 pour la fiche du : 20.11.2015

"*" Changements sur version antérieure, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****Identificateur de produit****Désignation commerciale :** ZeoSpeed**No. d'article :** n.d.**No. de la composition :** n.d.**UFI-Code (EU):** n.d.**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse du Fournisseur :**

Neogard AG, Industriestrasse 783, 5728 Gontenschwil, Suisse

Téléphone : +41 62 767 00 50, Téléfax: +41 62 767 00 69, Courriel: info@neogard.ch

Adresse du Fabricant :

Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof, Allemagne

Téléphone: +49 - 9281-72850, Téléfax: +49 - 9281-1011, Courriel: info@soelltec.de

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence du Fournisseur

Téléphone: +41 62 767 00 50 (8:30 – 16:30)

Tox Info Suisse :

Téléphone: 145 (24 h)

SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation: Pas d'ajouts à la fiche de données de sécurité

Stockage: Pas d'ajouts à la fiche de données de sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Composants**

Carbonate de calcium

Dihydroxyde de calcium

Valeurs admissiblesVME 3 mg / m³ a

VLE ---

VME 5 mg / m³ a

VLE ---

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

OMoD – Code :

02 01 99 / 20 03 99

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, tenir compte des réglementations régionales.

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Ordonnance sur la protection de l'air, OPair:** n.ap.**Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM:** Dihydroxyde de calcium: 200'000**Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim:** n.ap.**Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5:** Non.**Ordonnance sur la protection de la maternité:** Non.**Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils, COV:** n.ap.**Loi fédérale sur la protection des eaux, LEaux :** n.ap.

Désignation commerciale: ZeoSpeed / ZeoRapide

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****4.1.1 En cas d'inhalation:**

Mettre la victime à l'air libre.

Consulter un médecin si nécessaire.

4.1.2 En cas de contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

4.1.3 Après contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.1.4 En cas d'ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: toux, respiration coupée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****5.1.1 Moyens d'extinction recommandés:**Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.**5.1.2 Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:**

Aucun(e).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : Poussière respirable

5.3 Conseils aux pompiers**5.3.1 Équipement de protection spécial:**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

5.3.2 Autres recommandations:

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir chapitre 8.2.2

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter la formation de poussière.

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucun(e).

Désignation commerciale: ZeoSpeed / ZeoRapide

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- 7.1.1 **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Ne pas respirer les poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- 7.1.2 **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- 7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- 7.2.1 **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Éviter toute formation de poussière.
- 7.2.2 **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:**
Ne pas entreposer avec des oxydants.
- 7.2.3 **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Aucun(e).
- 7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
n.d.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 **Paramètres de contrôle**
- | Identification de la substance | Valeurs admissibles |
|--------------------------------|---------------------|
|--------------------------------|---------------------|
- 8.2 **Contrôles de l'exposition**
- 8.2.1 **Contrôles techniques appropriés**
Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement.
- 8.2.2 **Mesures de protection individuelle**
- 8.2.2a **Protection respiratoire:** Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.
Appareil respiratoire avec filtre. Appareil respiratoire avec filtre P 2.
- 8.2.2b **Protection des mains:** Exposition répétée ou prolongée:
gants imperméables en caoutchouc butyle temps de pénétration > 6h
Gants de protection conformes à EN 374.
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.
Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.
- 8.2.2c **Protection des yeux:** Lunettes de sécurité
- 8.2.2d **Protection corporelle:** Non.
- 8.2.2e **Autres données:** Respecter le temps limite d'utilisation.
- 8.2.3 **Contrôle de l'exposition de l'environnement:**
n.d.

Désignation commerciale: ZeoSpeed / ZeoRapide

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****9.1.1 Etat physique:** granuleux **Couleur:** jaune vert, clair **Odeur:** sans odeur**Seuil olfactif:** n.d.

- 9.1.2 Valeur du pH, pur: n.a.
Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %: 8 - 9
- 9.1.3 Point / intervalle d'ébullition (°C): n.d.
Point / intervalle de fusion (°C): n.d.
- 9.1.4 Point d'éclair (°C): n.d., en creuset fermé
- 9.1.5 Inflammabilité (CEE A10 / A13): Non.
- 9.1.6 Température d'inflammation (°C): n.d.
- 9.1.7 Auto-inflammation (CEE A16): n.d.
- 9.1.8 Propriétés comburantes: Non.
- 9.1.9 Risque d'explosion: Aucun(e).
- 9.1.10 Limite inférieure d'explosivité (% vol.): n.d., supérieure: n.d.
- 9.1.11 Pression de vapeur: n.d.
Densité de vapeur (air = 1): n.d.
- 9.1.12 Densité (g/ml): n.d.
- 9.1.13 Solubilité (dans l'eau): soluble
- 9.1.14 Coefficient de partage (n-octanol / eau): n.d.
- 9.1.15 Viscosité: n.d.
- 9.1.16 Teneur en solvant (m.%): n.a.
- 9.1.17 Décomposition thermique (°C): n.d.
- 9.1.18 Vitesse d'évaporation: n.d.

9.2 Autres informations

n.d.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 **Réactivité**
Aucun(e).
- 10.2 **Stabilité chimique**
Stable dans des conditions normales.
- 10.3 **Possibilité de réactions dangereuses**
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.4 **Conditions à éviter**
À protéger de l'air humide et de l'eau.
- 10.5 **Matières incompatibles**
Réagit au contact de l'eau.
- 10.6 **Produits de décomposition dangereux**
Se décompose au contact avec de l'eau, acides.

Désignation commerciale: ZeoSpeed / ZeoRapide

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë:	
Inhalation:	n.d.
Ingestion:	n.d.
Contact avec la peau:	n.d.
Irritation ou corrosion cutanée:	Faible
Lésions oculaires graves / irritation oculaire:	Faible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	n.d.
Cancérogénicité:	n.d.
Toxicité pour la reproduction:	n.d.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:	d.n.d.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:	d.n.d.
Danger en cas d'aspiration:	d.n.d.

11.1.1 – Expériences de la pratique

11.1.11 n.d.

11.1.12 Expériences de la pratique

Observations pertinentes pour la classification:

Aucun(e).

Autres observations:

Aucun(e).

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon réglementation CEE).

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

n.d.

12.4 Mobilité dans le sol

n.d.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

12.6.1 Valeur DCO (mg/g):	n.d.
12.6.2 Valeur DBO5 (mg/g):	n.d.
12.6.3 AOX - Remarque:	Non applicable.
12.6.4 Composants significatifs du point de vue environnemental:	Aucun(e).
12.6.5 Effets nocifs divers:	Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

13.1.1 Recommandation: D10/ R4

Classe de déchets N°: 06 03 14

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

13.2 Traitement des emballages souillés

13.2.1 Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

13.2.2 Manipulation: Comme pour les résidus.

Désignation commerciale: ZeoSpeed / ZeoRapide

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 20.11.2015 Remplace la fiche du: 10.04.2014

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.		
14.1	Numéro ONU		
14.2	Désignation d'expédition (nomenclature ONU)		
14.3	Classe(s) de danger pour le transport		
14.4	Groupe d'emballage		
14.5	Dangers pour l'environnement		
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers) Instruction d'emballage (avion cargo)
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC		

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
n.d.
- 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique :**
Aucun(e).

SECTION 16: Autres informations**Texte des phases H mentionnées sous l'article 3**

n.ap.

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830.

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d'autres produits. La copie non modifiée est permise.

Délivré par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49-6421-886563

Réception des données: 13.08.2010, \$söl_0118

